
Adresse de la société populaire de Sauveur-Lendelin (Manche) qui annonce l'équipement et l'armement, à ses frais, d'un cavalier républicain, lors de la séance du 28 thermidor an II (15 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Sauveur-Lendelin (Manche) qui annonce l'équipement et l'armement, à ses frais, d'un cavalier républicain, lors de la séance du 28 thermidor an II (15 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 98-99;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21916_t1_0098_0000_4

Fichier pdf généré le 05/11/2020

d'argent, 11 cloches, 710 livres de cuivre, 100 quintaux de fer, 7 quintaux 1/4 de plomb, dépouilles du fanatisme et de la féodalité. De plus, une superbe coupe d'argent massif du poids de 10 livres, magnifiquement ciselée, chef d'œuvre de l'art, où plus d'un de nos ci-devant seigneurs valets de leurs passions avoient bu à longs traits la sueur et les larmes du peuple et où la nation pourra boire désormais la félicité céleste versée par la liberté.

Notre société a fourni en dons patriotiques un cavalier monté, armé et équipé; et la commune en masse a mis sur l'autel de la patrie 1004 pièces d'habillement de toute espèce et la somme de 1 806 liv. 18 s., soit par le directoire du district, soit par la société populaire de Strasbourg, soit enfin en les envoyant directement à l'armée du Rhin. Le linge et la charpie ne sont point compris dans ce calcul. L'argent a été distribué aux veuves et enfans des défenseurs de la République.

Nous le savons, citoyens représentans, la patrie ne nous tiendrait aucun compte de ces dons s'ils n'étoient offerts par des cœurs républicains. Nous estimerions n'en point avoir du tout s'il ne battoit pour notre immortelle République. Combattre le fanatisme, le vil égoïsme et l'infâme agiotage, telle est la tâche que nous nous proposons tous les jours. Nous comptons, il est vrai, quelques succès dûs à la vigilance des patriotes et aux armes victorieuses de la raison et de la persuasion douce et fraternelle, mais tout n'est pas fait encore et nous estimons n'avoir rien fait tant qu'il nous restera encore quelque chose à faire.

Veillez donc, citoyens représentans, seconder nos sincères efforts. La vertu a gagné son procès au tribunal de la République française contre l'or, complice de la tyrannie et du vice; mais la partie condamnée ne se tiendra pour battue que lorsque vous lui signifierez son arrêt de mort. Veillez donc donner enfin le coup de grâce à ce dangereux numéraire qui ose encore rivaliser dans notre département et dans ceux qui nous avoisinent avec la monnaie nationale qui a sauvé la République et dont toute la République nous garantit la solidité, en décrétant l'exclusion du numéraire de la circulation publique dans toute l'étendue de la République française.

La société populaire de Ribeauvillé s'empresse à joindre pour cet effet ses vives instances à celles de nos frères de Colmar et de Strasbourg. S. et F. !

ENGUEL (*présid. du c. de correspondance*),
EBERHARDT (*présid.*), DORTLIEB et une signature illisible.

20

La société populaire de Sauveur-Lendelin (1) applaudit aux travaux de la Convention, et singulièrement aux décrets qui secourent l'indigence et écartent la mendicité;

(1) Ci-devant Saint-Sauveur-Lendelin, district de Coutances, Manche.

elle invite la Convention à rester à son poste, et elle annonce l'équipement et l'armement, à ses frais, d'un cavalier républicain.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*La sté popul. établie à Sauveur-Lendelin, à la Conv.; 25 mess. II*] (2)

Citoyens représentans,

Les factions criminelles qui se sont élevées contre la révolution française pour l'anéantir n'ont servi qu'à opérer son triomphe. C'est ainsi que la providence, qui protège visiblement les efforts magnanimes d'un peuple libre, sçait faire tourner à son avantage ce qui paroît le plus contraire à ses desseins généreux. Les infâmes émigrés, en portant chez l'étranger leur rage impuissante, ont laissé leurs immenses richesses pour soutenir la guerre glorieuse qui va délivrer l'Europe de ses oppresseurs politiques. Les crimes du dernier tyran ont enfanté la République et fait briller l'aurore du règne bienfaisant de la douce égalité qui n'étoit qu'un vain nom avant la célèbre journée du 10 août. Les prêtres, ennemis jurés de la révolution qui renversoient leur système, s'étoient coalisés avec les tyrans pour perpétuer le despotisme qu'ils fomentoient adroitement à la faveur d'un tas de fictions mystiques et ridicules qui leur donnoient un empire absolu sur les esprits foibles et timides. Mais leurs manœuvres contre-révolutionnaires et les horreurs qu'ils ont commises dans la malheureuse Vendée au nom de leur prétendu Dieu de la paix ont éclairé le peuple sur leur profonde hypocrisie et sur leurs projets ambitieux et interressés. Trop longtemps dupe de leurs farces tragiques, il a laissé là les auteurs de commédie pour s'attacher au char de la liberté. Les factions des d'Orléans, des Brissot et de l'étranger ont amené le gouvernement révolutionnaire qui a sauvé la patrie. Le système d'athéisme et d'immoralité prôné par les Hébert et les Chaumette a donné lieu au sublime décret par lequel vous avez proclamé l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, ce dogme utile qui fait la consolation de l'homme juste sur la terre et qui porte l'épouvante et le désespoir dans le co[e]ur du méchant.

Grâces vous en soient rendues, législateurs immortels ! En proclamant ces vérités éternelles qui sont le fondement de la morale vous avez exprimé le vœu de tous les vrais républicains. Les vertus mises à l'ordre du jour sont un nouveau titre à notre reconnaissance. La mendicité et l'indigence proscrites par vos décrets bienfaisants au milieu des horreurs de la guerre vous assurent les bénédictions de tous les amis de l'humanité. En un mot, toutes vos méditations profondes sur le bonheur du peuple vous attirent le juste tribut de nos hommages. Recevez-le comme un gage assuré de notre attachement inviolable aux principes de la sainte montagne dont l'énergie a sauvé la République.

(1) *P.V.*, XLIII, 232.

(2) C 316, pl. 1267, p. 14. *B^m*, 2 fruct. (suppl^h).

Continuez, législateurs infatigables, et ne quittez votre poste que lorsque la nouvelle Carthage et ses complices seront dans l'heureuse impuissance de porter ombrage à la liberté des Français. Veuille la providence continuer à préserver de toute atteinte funeste les précieux jours des plus intrépides défenseurs du peuple qui sont en butte aux poignards des assassins soudoyés par Pitt et Cobourg. Malgré leurs machinations infernales, la victoire, en permanence dans nos armées, assure l'immortalité de vos travaux. S. et F. !

P.-S. La société, qui n'est riche qu'en patriotisme, vient d'armer, de monter et d'équiper un cavalier jacobin qu'elle a présenté au citoyen Le Carpentier, représentant du peuple dans le département de la Manche.

C. BOIS (*secrét.*), F. G. FAURIEL (*Présid.*),
AUBRIL (*secrét.*).

21

La société populaire de Baraston, département du Var, annonce la célébration d'une fête pour les triomphes des armées de la République, et en mémoire de la destruction de la Bastille.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Les c^{ns} composant la sté des amis de la liberté et de l'égalité séant à Barraston, à la Conv.; Barraston, 25 mess. II*] (2)

Citoyens représentans,

C'est dans le même tems que les prises d'Ypres, Charleroi, la victoire de Fleurus retentissoient de toutes parts, et l'évacuation de Mons, Orchies, Saint-Amand, le déblocement de Maubeuge et l'investissement de Landrecies étoient proclamés avec l'enthousiasme de la joye la mieux sentie, lorsque le paisible et laborieux habitant des campagnes suspendoit un moment les travaux précieux de la récolte pour fêter les triomphe des armées républicaine et le mémorable anniversaire de la destruction de la Bastille, c'est à l'instant où les membres de la société populaire de Barraston faisaient éclater par les démonstration sensible d'un civisme éprouvé l'attachement le plus fidèle au grand caractère de la représentation nationale et au gouvernement qui frappe de mort les ennemis intérieurs, tandis que nos frères d'armes, dirigés par lui, portent la terreur et l'épouvante dans l'âme des tirans coalisés, en exterminant leurs vils satellites, que nous avons reçu la réponse dont vous nous avés honorés par votre lettre du 16 courant.

Cette marque d'attention et d'estime a été accueillie avec transport. Si elle n'a pas augmenté le patriotisme qui nous anima toujours, ç'a été une satisfaction nouvelle et nous rappelant de plus en plus notre dévouement à la

(1) P.V., XLIII, 232.

(2) C 316, pl. 1267, p. 15.

République. Ici le fédéralisme impur n'eut jamais prise, et le système sectionnaire fut toujours écarté par la force des principes.

Dignes législateurs, continués de répandre les bienfaits de la nation puissante que vous représentés; ne souffrés pas surtout qu'aucun homme de bien soit opprimé; que l'aristocrate, le méchant et le fripon seuls tremblent; que la foudre populaire les atteigne tour à tour et que le crime disparoisse du sol de la liberté et que le nom françois, partout chéri et respecté, annonce aux peuples de l'univers notre bonheur et notre gloire ! Vive la Convention nationale ! Vive la comité de salut public ! Vivent les Jacobins ! Vivent les braves armées républicaines ! Périssent les Anglois ! Tel est le vœu le plus ardent des patriotes de Barraston. S. et F. !

VILLY (*secrét.*), DOZE (*présid.*),
DENEVACHE (*secrét.*).

22

Le citoyen Claude Fumet [*sic pour Fumey*], grenadier au 2eme bataillon de la 91^e demi brigade, fait hommage d'une décoration militaire arrachée par lui à un officier prussien.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Le cⁿ Claude-Pierre Fumey, grenadier, au présid. de la Conv.; Armée du Rhin, 2^e b^{on} de la 91^e demi brigade, s.d.*] (2)

Citoyen président,

Dans l'affaire qui a eu lieu le 25 mésidor sur le Platsberg dans les montagnes, plus heureux et non plus brave que mes frères d'armes qui ont emporté les redoute, j'ai arraché à un esclave prussien le crachat vile dont il faisoit parade au milieu des satelite qu'il commandoit. Un signe aussi méprisable n'est bon que pour le creuset national. J'en ai fait don à la Convention national et, prenant pour moi la devise qu'on a prostitué dans cette distinction avilissante, je jure à la République de la servir sincèrement et constamment jusqu'à la dernière goutte de mon sang.

Je suis avec estime Claude-Pierre Fumey, âgé de 19 ans, natif d'Ardon, district de Poligny, du département du Jura, grenadier au second bataillon de la 91^e demi brigade. S. et F. !

23

Les officiers municipaux de la commune de l'Orguen [*sic pour Lorgues*], département du Var, annoncent l'envoi qu'ils ont fait à l'administration de leur district de 58 marcs une once d'argenterie.

(1) P.V., XLIII, 232.

(2) C 311, pl. 1235, p. 11. *Gazette fr^{çse}*, n^o 958; B^{ln}, 2 fruct. (suppl^l).